

BE-A0510\_000205\_002771\_FRE

## Inventaire détaillé des archives de la famille van Zurpele



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Histoire du producteur et des archives.....	4
Producteur d'archives.....	4
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	4
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Mode de classement.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
FAMILLE VAN ZURPELE.....	7
Le pensionnaire Van Zurpele.....	7
Marie-Thérèse van Zurpele et Maximilien-Antoine de Spoelberch de Lovenjoul.....	7
Henri-Paul-Augustin van Zurpele.....	7
Jean-Joseph-François van Zurpele et Jacqueline-Mathilde Half Wassenaar van Onzenoort.....	7
Balthazar-Auguste van Zurpele.....	8
FAMILLE VAN GOEDENHUIJSE.....	11
Généralités.....	11
Jean-Antoine van Goedenhuijse et Dimphne-Suzanne van Rivieren.....	11
Jean-Godefroid van Goedenhuijse.....	11
FAMILLE MINTEN.....	13
Jean Minten et Marie van Zurpele.....	13
Jean-Louis Minten et Catherine van Goedenhuijse.....	13
FAMILLE LANDELOOS.....	14
Henri-Germain Landeloos et 1° Marie-Claire Minten, 2° Jeanne van Ranst.....	14
Catherine-Claire Landeloos.....	14
FAMILLE DE HERTOGHE.....	16
Michel et Jacques de Hertoghe.....	16
Marie-Catherine de Hertoghe.....	16
Jean-François de Hertoghe et Isabelle-Marie van Zurpele.....	16

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Famille van Zurpele

Période:

1692 - 1846

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0510.271

Etendue:

- Etendue inventoriée: 0.60 m
- Dernière cote d'inventaire: 16.00

Dépôt d'archives:

Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Histoire du producteur et des archives

### *PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

#### HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Le pensionnaire van Zurpele délaissa dès avant 1739 ses biens étendus à Diest et aux environs, à ses deux filles : Thérèse, épouse du bourgmestre Cools, et Isabelle-Marie qui, veuve sans enfants de Jean-François de Hertoghe, légua ses biens à ses neveux Cools. Jean-Joseph van Zurpele, sans doute proche parent du pensionnaire, eut deux enfants de sa femme, Marie-Thérèse van Goedenhuijse : Marie-Thérèse et Jean-Joseph. Cette Marie-Thérèse van Zurpele, restée sans descendance de Maximilien-Antoine de Spoelberch de Lovenjoul, mourut en 1805 en désignant comme héritiers les trois enfants de son frère et de Marie-Thérèse Loyens. Le premier, Henri-Paul-Augustin, mourut en 1807, en se noyant accidentellement. Le second, Jean-Joseph-François, n'eut pas d'enfants de Jacqueline-Mathilde Half Wassenaar van Onzenoort, mais entra en conflit avec ses héritiers Wassenaar. Le troisième, débile d'esprit, leur survécut jusqu'en 1835, sous la tutelle de leur cousin Eugène Cools. Les biens dudit Balthazar-Auguste van Zurpele furent partagés par moitié entre la branche paternelle van Zurpele (représentée par les Cools et les van Hove) et la branche maternelle Loyens. Eugène Cools, qui avait liquidé la succession, continua à gérer les biens échus à certains héritiers jusqu'en 1846.

Marie-Thérèse van Goedenhuijsen, épouse de Jean-Joseph van Zurpele, était proche cousine du bourgmestre Jean-Antoine van Goedenhuijsen, époux de la riche héritière des Minten, Dimphne-Suzanne van Rivieren. Ce couple, par testament de 1713, chargea ses biens de fidéicommis, en faveur de leurs enfants, mais avec clause de retour. Si bien que lorsque le dernier d'entre ceux-ci mourut, sans descendance, comme les autres, le fidéicommis passa en 1786 aux cousins van Zurpele, non sans réclamation des cousins de l'Escaille.

Dimphne-Suzanne van Rivieren était, par sa mère Dimphne Minten, petite-nièce de Jean Minten, époux de Marie van Zurpele et grand propriétaire de biens à Diest et aux environs. Ces biens furent partagés entre leurs deux enfants : Marie-Claire Minten, femme de Henri-Germain Landeloos, et Jean-Louis Minten, mari de Catherine van Goedenhuijse (sœur de Jean-Antoine). La fille de ces derniers, Anne-Catherine Minten, épousa Arnold-Mathieu Danckaerts, hérita de sa cousine germaine Catherine-Claire Landeloos et légua ses biens à Jean-Antoine van Goedenhuijse.

Catherine-Claire Landeloos était fille du médecin Henri-Germain et de Marie-Claire Minten cités précédemment. Son receveur Vincent Alen administra ses nombreux biens et continua à rendre compte des rentes que, par testament de 1756, elle avait données à la maison des orphelins de Tirlemont - son agenda personnel resta mêlé aux papiers rassemblés par son exécuteur testamentaire Jean-Guillaume di Martinelli. Nous avons vu qu'Anne-Catherine Minten hérita

d'autres biens de sa cousine Landeloos qui échurent ainsi par l'intermédiaire des Goedenhuijsen aux van Zurpele.

Une autre alliance des Zurpele est celle d'Isabelle-Marie, fille du pensionnaire, avec le bourgmestre et propriétaire tirlemontois Jean-François de Hertoghe, héritier de sa sœur Marie-Catherine de Hertoghe. Devenue veuve, Isabelle-Marie van Zurpele fit administrer par son receveur Vincent Alen les biens de Hertoghe dont elle jouissait en qualité d'usufruitière. Ses héritiers Cools durent en réclamer les arriérés aux héritiers Poringo et de Jonghe des Hertoghe.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Ce petit fonds d'archives présente quelque intérêt pour l'histoire économique du Brabant oriental au cours du XVIIIe siècle, grâce aux manuels et aux comptes de biens, situés à Diest et environs et à Tirlemont et alentours. Les biens diestois semblent être passés des Minten et Landeloos aux Goedenhuijse et Zurpele, et ainsi aux Cools. Les biens tirlemontois des Hertoghe ne furent possédés par Isabelle-Marie van Zurpele qu'en usufruit.

Il faut mentionner à part les actes relatifs à la donation faite par Catherine-Claire Landeloos à la maison des orphelins de Tirlemont en 1756, et administrée par ses héritiers successifs jusqu'en 1796.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Il y avait, aux Archives générales du Royaume, parmi les Varia peu classés des archives de famille, deux portefeuilles intitulés famille van Zurpele, trois portefeuilles famille Landeloos et un portefeuille famille de Hertoghe. Les actes qu'ils contenaient, datant de 1692 à 1846, sont maintenant rassemblés en cinq portefeuilles sous le titre famille van Zurpele.

Le petit volume du fonds et la disparité des documents n'ont permis qu'un classement par familles, dans l'ordre des alliances, et par individus, selon les générations, cela chronologiquement. Notons ici que les actes relatifs aux successions, souvent nombreux, ont été placés avec ceux du "de cujus".

## Description des séries et des éléments

## FAMILLE VAN ZURPELE

*LE PENSIONNAIRE VAN ZURPELE*

- 1 /1 Sa succession : Comptes de trois censiers (hof van der Roosth, Monikaershoff et Vogelsanck hof) à et près de Zichem (Brabant), rendus successivement par la veuve Michel Zwinnen puis Vincent Alen, receveurs de ses héritières Isabelle-Marie van Zurpele veuve Jean-François de Hertoghe et Thérèse van Zurpele épouse du bourgmestre Cools, puis leurs héritiers (Cools et van den Hove).  
1 liasse

- 1 /2 Sa succession : Comptes de biens à Diest et aux environs (en Brabant à Bekkevoort, Diest, Kaggevinne, Kersbeek-Miskom, Kortnaken, Molenbeek-Wersbeek, Oplinter, Zichem, etc., en Limbourg à Halen, Lummen, Meldert, Tessengerlo, Zelem, etc.; rentes venant de l'écouterie Steens et du Sieur Rijckaers) rendus par Vincent Alen, receveur des héritiers Ryckewaart: Isabelle van Zurpele veuve de Hertoghe et enfants de Thérèse van Zurpele épouse Cools.

*MARIE-THÉRÈSE VAN ZURPELE ET MAXIMILIEN-ANTOINE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL*

- 2 Convention relative à leur succession entre les héritiers de Marie-Thérèse (Jean-Joseph et Balthazar G. van Zurpele, ses neveux) et le tuteur et père de celui de Maximilien-Antoine, avec confirmation de Maximilien- Antoine-Théodore, son héritier (mineur). 21/1/1822  
2 originaux

*HENRI-PAUL-AUGUSTIN VAN ZURPELE*

- 3 Attestations, témoignages, quittances de frais, relatifs à sa noyade.  
1 liasse

*JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS VAN ZURPELE ET JACQUELINE-MATHILDE HALF WASSENAAR VAN ONZENOORT*

- 4 /1 Leur contrat de mariage passé devant les échevins de Nieuwkuijk. 22.V.1803.  
1 grosse

- 4 /2 Quittance donnée à Jean-Joseph-François pour son achat d'un bien à Zelem (Limbourg). 1.IX.1820.  
1 acte original

- 
- 4 /3 Leur succession : Quittances de frais d'enterrement, de frais d'administration de biens communs avec les héritiers Half Wassenaar et de la fondation Notelaert. 5.VIII.1828.  
1 liasse d'originaux
- 4 /4 Liste d'argent trouvé à la mortuaire de Jean-Joseph-François. 28.I.1829.  
1 note
- 4 /5 Dépôt du rapport d'expertise de ses biens, effectué en 1829. 11.IV.1839.  
1 acte (copie)
- 4 /6 Sentence (provisoire) du tribunal de la Haye en cause des héritiers Jean-Joseph-François et de ceux de Jacqueline-Mathilde. 26.VI.1839.  
1 acte (expédition)
- 4 /7 Comptes des biens de la succession et des biens restés indivis avec les Half Wassenaar, avec balance. (1841).  
1 liasse
- 4 /8 Accord entre les héritiers. 17.VI.1843.  
1 acte original avec autographes
- BALTHAZAR-AUGUSTE VAN ZURPELE*
- 5 /1 Procès-verbal du conseil de famille détaillant les attributions d'Eugène Cools, nommé en 1828 tuteur de Balthazar, interdit. 4.VIII.1829.  
1 acte (expédition)
- 5 /2 Décompte acquitté de l'avocat G. Van Boekel de frais faits pour l'interdit. s.d.(c.X.1829).  
1 acte (original)
- 5 /3 Deux procurations pour assister au conseil de famille, réuni pour approuver les comptes d'Eugène Cools, receveur de l'interdit. 15. Et 16.VI.1835.  
2 actes (originaux)
- 5 /4 Succession : Procuration donnée par ses héritiers à Eugène Cools en vue de liquider sa succession. 6.I.1836.  
1 acte (original avec autographes)
- 5 /5 Extrait de l'acte de partage notarié des biens restés indivis entre les héritiers de la branche maternelle (Loyens, etc.) de Balthazar: lot A. 7.V.1836.



---

1 extrait (échu à Marie-Th.-Pauline de Visser)

- 5 /6 Accord entre les branches paternelle et maternelle héritières de Balthazar, au sujet des charges grevant sa succession. 25.V.1836.  
1 original (avec autographes)
- 5 /7 Liste des biens (à Bekkevoort, Beringen, Diest, Halen, Kaggevinne, Schaffen, Scherpenheuvel, Waanrode, Webbekom, Zichem) échus au lot 2: pour Eugène Cools. 18.VI.1836.  
1 original et s.d. idem. - 1 minute
- 5 /8 Déclaration, avec estimation, des biens de la succession de Balthazar à Diest et environs (en Brabant: à Bekkevoort, Diest, Geetbets, Kaggevinne, Kersbeek-Miskom, Messelbroek, Molenbeek-Wersbeek, Schaffen, Scherpenheuvel, Waanrode, Webbekom, Zichem; en Limbourg à Beringen, Halen, Kwaadmechelen, Lummen, Wijchmaal, Zelem) échus par moitié à la branche paternelle (Eugène Cools, Anne-Thérèse Joséphine Cools épouse van der Straeten de Tergalen et Henri-Auguste van den Hove époux Isabelle Cools, chacun pour 1/3) et à la branche maternelle (Jean-Baptiste-François Loyens, Ferdinand Egide Loyens, Marie- Thérèse Pauline de Visser et Anne-Catherine Beckers, épouse van Roy, chacun pour 1/4) 14 VIII 1836.  
1 minute
- 5 /9 Quittance donnée par H.A. vanden Hove à son cousin Cools, avec liste d'actes de la succession lui donnés. 20.XII.1836.  
1 original
- 5 /10 Lot des biens échus à Paul-Ferdinand van Roy époux Beckers et administrés jusqu'à son décès le 5.V.1844 par E. Cools (à Bekkevoort, Halen, Messelbroek, Schaffen, Webbekom, Zelem).  
1 liste
- 5 /11 Mémoire des héritiers Balthazar accusés de déclaration de succession incomplète par le directeur de l'enregistrement, devant le tribunal de Louvain. 24.VI.1837.  
1 minute
- 5 /12 Décharge notariée donnée (à l'occasion d'une vente de biens) par Marie-Thérèse-Pauline de Visser, notamment à Eugène Cools. 16.I.1838.  
1 original (extrait)
- 5 /13 Sentence exonérant les héritiers de Balthazar de toute poursuite en cause de fraude fiscale. 28.XI.1839.  
1 copie
- 5 /14 Compte rendu par E. Cools des biens sous Schaffen et Zichem

échus à Jean-Baptiste Loyens.

1 original

5 /15

Compte rendu par E. Cools des biens à Beringen échus à Anne-Thérèse Beckers veuve Paul-François van Roy.

1 original

## FAMILLE VAN GOEDENHUIJSE

*GÉNÉRALITÉS*

- 6 s.d. Notes d'état-civil et crayons généalogiques relatifs à cette famille et à ses alliances (Minten, van Zurpele, van Rivieren, de l'Escaille, van Mockenborg, etc.) s.d.  
2 notes
- JEAN-ANTOINE VAN GOEDENHUIJSE ET DIMPHNE-SUZANNE VAN RIVIEREN*
- 7 /1 Manuel des biens dressé après le décès de Dimphne-Suzanne (héritière des Minten et van Rivieren). 1713 -c. 1721.  
1 cahier
- 7 /2 Liste de biens soumis au fidéicommiss institué par leur testament conjonctif de 1713 (à Diest, Halen, Kaggevinne, Molenstede, Schaffen, Webbekom, Zelem, Zichem). s.d. (c. 1733, avec annotations jusque 1792).  
1 liste en double exemplaire
- 7 /3 Comptes rendus par Arnold-Mathieu Danckaerts à leurs enfants: Marie-Jeanne, Balthazar-Augustin et Jean-Godefroid van Goedenhuijse. 1733-1738.  
1 copie
- JEAN-GODEFROID VAN GOEDENHUIJSE*
- 8 /1 Bail notarié d'un bien à Kaggevinne, accordé par lui à Antoine Wolput. 15.IX.1756.  
1 copie
- 8 /2 Sa succession, conditionnée par le fidéicommiss institué par ses parents: Arrêt mis entre les mains de son exécuteur testamentaire, par ceux de la table du Saint-Esprit et de la maison des orphelins de Tirlemont, sur les registres concernant les biens (hérités par lui, avec clause de retour, d'Anne-Catherine Minten épouse Arnold-Mathieu Danckaerts) et par Jean-Joseph van Zurpele (époux Marie-Thérèse Loyens) et Maximilien- Antoine de Spoelberch de Iovenjoul, époux Marie-Thérèse van Zurpele, sur les registres concernant les biens soumis au fidéicommiss van Goedenhuijse-van Rivieren. 13 III 1786.  
1 original
- 8 /3 Correspondance adressée à Jean-Joseph van Zurpele et Maximilien-Antoine de Spoelberch de Iovenjoul au sujet dudit fidéicommiss. 1786.

1 liasse

- 8 /4 Manuel des biens van Goedenhuijsen, entrelardé de lettres, notes et quittances (la plupart épinglées). 1786-1802.  
1 cahier
- 8 /5 Compte, avec acquits, rendu par Charles Smeulders aux héritiers (van Zurpele-de Spoelberch) du fidéicommiss van Goedenhuijsen, et (s.d.) liste des biens de la recette Smeulders. 1786-1788.  
1 cahier, 1 liasse et 1 fragment
- 8 /6 Compte des biens échus aux héritiers dudit fidéicommiss. 1786-1793.  
1 original et acquits - 1 liasse
- 8 /7 Décomptes de la vente publique de foin et bois pour les héritiers du fidéicommiss. 1786-1807.  
1 liasse
- 8 /8 Lettres, notes de frais pour copie d'actes, d'avocats, etc., sentence, proposition d'accord, notes, etc. relatives au différend entre les van Zurpele-Spoelberch d'une part et les de l'Escaille et alliés d'autre, au sujet du fidéicommiss et des biens van Goedenhuijse. 1807-1838.  
1 liasse

## FAMILLE MINTEN

*JEAN MINTEN ET MARIE VAN ZURPELE*

- 9 /1 Vente notariée d'un bien à Geetbets par Maria Deken à Jean Minten. 3 avril 1682.  
1 copie (de 1761)
- 9 /2 Vente notariée d'un bien à Geetbets par Jean Minten à Lucas vanden Berghe et Marie van den Bosch, conjoints, avec note dorsale concernant la réalisation faite en 1761 au profit de la fondation Catherine-Claire Landeloos à la maison des orphelins de Tirlemont. 20 VII 1682.  
1 copie
- 9 /3 Création notariée de rente hypothéquée sur une maison à Diest par Adrien Joos et Jeanne Papen conjoints au profit du médecin, ancien bourgmestre de Diest, Jean Minten. 24.III.1688.  
1 expédition
- 9 /4 Acte de partage des biens de feu Jean Minten et Marie van Zurpele entre leurs enfants: Jean Minten et feu Marie-Claire Minten épouse Henri-Germain Landeloos (tuteur de ses enfants Jean-Germain et Catherine- Claire). s.d. (XVIIIe siècle).  
1 extrait
- 10 *JEAN-LOUIS MINTEN ET CATHERINE VAN GOEDENHUIJSE*  
Accord entre Jean Minten, médecin, et Georges Van Nuffel, au sujet de la construction d'une grange sur le bien du docteur Landeloos à Kaggevinne. 24.IV.1710.  
1 original

## FAMILLE LANDELOOS

*HENRI-GERMAIN LANDELOOS ET 1° MARIE-CLAIRE MINTEN, 2°  
JEANNE VAN RANST*

- 11 /1 Quittance de frais donnée par le secrétaire de la cour féodale de Saint-Trond au médecin Landeloos. 6.XI.1695. 1 original
- 11 /2 Approbation notariée par Henri-Germain et sa fille Catherine-Claire, de l'accord intervenu entre Sébastien Van Dueren et Jean Brugmans, au sujet de travaux à leur maison à Diest. 5.VI.1736. 1 copie
- 11 /3 Exécutoriales, quittances, mémoire, requête, etc. relatifs à un impôt chargeant le bois du docteur Landeloos à Bekkevoort, réclamé au receveur Vincent Alen. 1753. 1 liasse
- CATHERINE-CLAIRE LANDELOOS*
- 12 /1 Comptes de ses biens lui rendus par son receveur Vincent Alen, puis après sa mort (en mars 1757) à sa demi-sœur Jeanne-Catherine Landeloos veuve Henri De Wyth. 1742-1765. 1 liasse
- 12 /2 Manuel de ses biens à Diest et environs: Bekkevoort, Geetbets, Halen, Kaggevinne, Linkhout, Kersbeek-Miskom, Meerbeek, Neerlinter, Testelt, Waanrode, Webbekom, Zelem. In fine la liste des rentes léguées par testament de 1756 à la maison des orphelins de Tirlemont. 1751-1758 (-1773). 1 registre
- 12 /3 Son testament. 18.II.1756. 1 copie et 1 extrait
- 12 /4 Confirmation donnée par ses cousines germaines et héritières naturelles, Anne-Catherine Minten épouse Arnold-Mathieu Danckaerts et Marie-Madeleine Minten, sœurs, du don de biens (à l'exception des fiefs) fait par elle à la maison des orphelins de Tirlemont. 23 IV 1757. 1 copie et 1 extrait
- 12 /5 Attestation relative aux biens de Zelem, par Vincent Alen en qualité de receveur de sa donation. 30.X.1757. 1 extrait
- 12 /6 Extraits de ses manuels, listes de biens de sa donation, note de

---

frais du receveur. fl. s.d.(1757).

1 liasse

13 /1

Comptes rendus par ledit receveur Vincent Alen, puis son exécuteur testamentaire Jean-Guillaume di Martinelli, aux commissaires de Tirlemont, des biens délaissés par elle à ladite maison (rentes).1757-1796.

2 liasses de copies, avec quittances originales

13 /2

Annexe Agenda de Vincent Alen pour ses dépenses, frais de vacations pour divers (magistrats, avocat van Zurpele, van den Hove, Jean-Baptiste Alen (son frère impotent), etc.). 1771-1792.

1 languette couverte d'un fragment de manuscrit latin avec rubriques

## FAMILLE DE HERTOGHE

*MICHEL ET JACQUES DE HERTOGHE*

- 14 Liste des revenus de leur censier pour leurs héritiers. s.d. 1 acte

*MARIE-CATHERINE DE HERTOGHE*

- 15 /1 Permission notariée accordée par elle à Antoine Kinet pour enlever du sable de son bien à Avendoren sous Tirlemont. Avec note de paiement en 1738. 22.VII.1737. 1 expédition

- 15 /2 Son accord notarié avec Francis Vollaerts concernant le loyer de biens à Tirlemont. 4.VII.1738. 1 copie

*JEAN-FRANÇOIS DE HERTOGHE ET ISABELLE-MARIE VAN ZURPELE*

- 16 /1 Permission notariée accordée par Jean-François à Corneille Maes, d'enlever des pierres à paver dans son bien à Avendoren sous Tirlemont. Avec note de paiements jusqu'en 1737. 19.VII.1731. 1 expédition

- 16 /2 Manuel de l'avocat de Hertoghe. s.d.(1739). 1 extrait

- 16 /3 Comptes rendus à Isabelle-Marie, veuve, par son receveur Vincent Alen, de biens à et autour de Diest. 1742-1747. 5 cahiers originaux

- 16 /4 Décompte dudit receveur de la vente par Isabelle-Marie d'un bien à Kaggevinne, en récupération de la rente lui due par les van Eck. 1744. 1 original et acquit

- 16 /5 Compte rendu à Isabelle-Marie par H.J. Govaerts, de biens lui venant de Jean-François et de sa sœur Marie-Catherine, à Tirlemont et aux environs. 1746-1750. 1 original et acquit

- 16 /6 Décompte de Vincent Alen des biens du fidéicommiss Steens dont 1/6e appartient à Isabelle-Marie. 1747-1749. 1 minute

- 16 /7 Compte rendu à Isabelle-Marie par son receveur et notaire M. Tielens (cousin de Vincent Alen) pour ses biens à Diest et environs.



---

1748-1750.

1 cahier

- 16 /8** Sa succession : Compte rendu par ledit M. Tielens à ses héritiers : Antoine, Charles et Isabelle Cools, épouse d'Henri-Auguste van den Hove. VII-XI.1750.  
1 original
- 16 /9** Compte d'arriérés (jusqu'en 1749), rendu par H.J. Govaerts aux héritiers d'Isabelle-Marie. 1750-1752.  
1 original
- 16 /10** Comptes de biens à et autour de Diest rendus par leur receveur Vincent Alen, auxdits héritiers Cools. 1751-1756.  
3 cahiers originaux
- 16 /11** Procuration donnée à Vincent Alen par lesdits Cools afin de retirer des mains d'H.J. Govaerts à Tirlemont les manuels et actes de biens administrés par lui pour Isabelle-Marie, usufruitière des biens de Hertoghe. 22.III.1752.  
1 original et 1 minute
- 16 /12** Mémoire, correspondance, extraits de comptes Govaerts, relatifs à la contestation survenue entre les héritiers Cools d'Isabelle-Marie van Zurpele et les héritiers de Jean-François et Marie-Catherine de Hertoghe (Poringo et de Jonge). 1765-1773. (1750-)  
1 liasse
- 16 /13** Décompte par Mademoiselle van Eck comme exécuteur testamentaire de sa tante Régine-Victoire Daels. 1778.  
1 minute
- 16 /14** Liste de rentes dues à H.A. van den Hove, pensionnaire (de Diest) (épouse d'Isabelle Cools). s.d.  
1 acte
- 16 /15** Liste de cens chargeant les biens du sieur de Raedemaecker, épouse de Marie-Anne van den Hove, usufruitière des biens Steens. s.d.  
1 acte